

COMPTE RENDU de la RÉUNION ANNUELLE - rencontre élus/référents de village du Quartier centre

Sont conviés : Mr le Maire et les élus ainsi que les présidents des comités d'animation et de fleurissement, le référent et les habitants du quartier centre.

Il est dressé un rapide bilan depuis la création des comités de quartiers, à savoir que la journée citoyenne de nettoyage du village s'est bien passée, beaucoup de déchets ont été ramassés. Les autres quartiers ont donné un descriptif précis de leurs doléances.

La parole est donnée aux personnes présentes et les points ci-dessous sont abordés.

CIRCULATION et SÉCURITÉ

1. **Lorsqu'on vient d'Anneyron, le stop qui est sur la départementale pose problème car situé entre deux poteaux.** Réponse : La signalisation incombe au département, nous le signalerons. Il est à noter qu'un stop est prévu sur la route de Saint Rambert. La DDT viendra installer ce stop. Nous avons pris un arrêté, mais malgré des rappels, le stop n'est toujours pas posé. IL devrait donc y avoir deux stops ou une priorité. Le stop devrait ralentir la vitesse des véhicules venant de St Rambert. Si on ne laisse pas le second stop de la route départementale, les automobilistes venant d'Anneyron risquent de couper la route à vive allure, d'où danger.

Il faudrait enlever le poteau électrique : ce n'est pas envisageable pour l'instant pour des raisons financières. **Pourrait-on mettre un ralentisseur (dos d'âne) ?** Ceci est difficilement accepté par les agriculteurs et camions qui empruntent fréquemment les routes du village.

2. **Problème de la vitesse des véhicules arrivant de Bougé** : Nous sommes conscients du nombre important de véhicules sur cette départementale et de la vitesse excessive. Nous l'avons signalé à la gendarmerie pour qu'elle fasse respecter la limitation de vitesse. Un ralentisseur avec zone 30 pourrait être envisagé dans les années à venir (le coût d'un ralentisseur est d'environ 15 à 20.000 €).
3. **Évocation d'un radar pédagogique** : L'influence est nette pendant les six premiers mois, mais les automobilistes s'habituent à cette présence et deviennent moins vigilants. Si les dotations cantonales sur les amendes de police sont maintenues, nous pourrions en installer un en 2016 (à suivre coût environ 2.000 à 3.000 €).
4. **Problème de la vitesse des véhicules venant de Jarcieu. Difficultés pour sortir du lotissement La Combe du Loup, il faudrait enlever le panneau 70 km/h, et baisser la vitesse à 50 km.** Nous ferons une demande au département. Pour information : Des stops ont été demandés sur toutes les routes départementales depuis un an et demi. L'administration répond que la demande est étudiée, mais les délais avec les administrations sont très longs, c'est ce qu'a découvert la nouvelle équipe municipale. Le Maire propose de reformuler la demande et d'inviter des personnes du quartier lorsqu'il rencontrera la DDT.
5. **Il faudrait un panneau en allant à St SORLIN annonçant 5 m avant, le croisement, et, en venant de St SORLIN ajouter un panneau car il n'y en a pas.** Nous allons examiner ce problème et le communiquer à la DDT.
6. **Pour les piétons, il faudrait un trottoir entre la salle des fêtes et le local technique.** Une étude a été faite avec la DDT, mais la largeur de la route ne le permet pas, il faudrait, à ce moment-là, envisager un cédez le passage, au risque de compliquer la circulation, à voir lors de la reprise de cette traverse.
7. **Problème de stationnement à proximité de l'école et du stade de foot** : Des barrières seront installées près de l'école jusqu'au vieux village en octobre/novembre 2015 ainsi qu'à proximité du stade de foot où les véhicules stationnent trop souvent.
8. **Il faudrait un traçage piétons à la sortie du parking de la mairie, faire une ligne blanche car l'angle est dangereux, et on se retrouve face aux véhicules qui circulent.** La demande sera examinée

9. **Eviter le stationnement vers la salle du Club de l'Amitié en traçant l'interdiction de stationner.** Une lettre sera adressée au propriétaire du véhicule BMW qui stationne fréquemment.
10. **Problème de stationnement au vieux village.** La mairie souhaite proposer à Mr REY l'acquisition de ses 3 garages afin de créer 3 ou 4 places de parking, car des résidences ont été édifiées et les places de stationnement sont insuffisantes dans ce quartier.
11. **Pose d'un panneau pour indiquer les Ets CHAUSSON.** En effet, il existe un panneau visible en venant de Jarcieu, mais pas dans l'autre sens, ce qui contraint certains poids lourds à effectuer des marches arrière hasardeuses. Une demande sera faite aux Ets CHAUSSON après la reprise de la voirie chemin du Murinais et de l'enfouissement du réseau PTT.
12. **Chemin de Landrin, y a-t-il possibilité de continuer la ligne blanche pour le passage piétons ?** Des travaux sont en cours de réalisation pour la reprise de la voirie ainsi que la pose d'un éclairage public sur cette portion de route. Une ligne blanche pourrait être tracée en 2016.

MURIERS route de BOUGÉ : visibilité réduite à cause de ces arbres. Mme GASTINO qui possède ces arbres ne veut pas les couper. Mr le maire va le lui redemander car le carrefour est rendu dangereux. De plus, des voitures de l'entreprise Avenir Home Tech sont garées et contribuent également à la dangerosité. Mardi 29 octobre, Mr le maire doit rencontrer l'entreprise qui est consciente de son problème de stationnement. Une possibilité existe à proximité du cimetière, mais des vols par effraction auraient été constatés. La commune souhaiterait acquérir le terrain devant l'église pour permettre du stationnement.

MINI TORNADE du 22 JUILLET Les frais occasionnés s'élèvent à 125.000 € (toits de la mairie, du gymnase, de la salle des fêtes, barrières du foot. L'assurance va intervenir. Les clôtures du foot, des tennis et du gymnase ne seront pas prises en compte (environ 40.000 €). Nous allons donc faire le maximum pour la remettre en état et la sécuriser. **Pourrait-on diminuer la hauteur ?** Non, car la famille Oriol constate que certains individus peu scrupuleux n'hésitent pas à couper le grillage pour récupérer ballons ou balles égarés.

INCIVILITÉS : Elles sont constatées partout, au niveau des poubelles, des terrains de sport. Il faudrait un gendarme à chaque endroit, et Mr le Maire constate que le comportement de certains devient compliqué à gérer.

ILOTS de PROPRETÉ : *Certains pensent que la capacité de 80 litres est trop faible, et font de trop nombreux voyages. De plus le couvercle est difficile à ouvrir, puis part vite.* Il est répondu que, techniquement, le fabricant a, intentionnellement, mis une poignée dure et qui claque. Ce système est normalisé. Le diamètre des cuves est petit, par contre, elles font 5 mètres de profondeur et l'ouverture difficile constitue une sécurité enfants pour qu'un enfant ne puisse pas tomber à l'intérieur. Elles sont prévues pour ne pas prendre feu.

Quand seront enlevées les ferrailles des poubelles route de Jarcieu ? Elles ont été enlevées à 80 % alors que les ilots sont en fonctionnement depuis moins de trois semaines. Celles qui subsistent seront ôtées tout prochainement.

INONDATIONS *Depuis que la route a été refaite début 2014 par l'équipe municipale précédente, en cas de fortes pluies, les maisons « prennent l'eau ».* Le maire et des adjoints se rendront sur place.

LOTISSEMENT LE QUARTZ *Est-il possible de tailler les arbustes ?* C'est une très bonne initiative et l'autorisation est accordée. Le maire vérifie à qui appartient le lieu, à la commune ou au lotissement.

CENTRE VILLAGE Un important travail se fait avec EPORA qui actuellement négocie l'achat de 2 tènements Chareton (2 maisons). La convention d'étude et de veille est terminée et nous avons signé une convention opérationnelle avec Épora. La 3^{ème} maison Chareton pourrait être achetée par le département avec le FAF et deviendrait la boulangerie. Sur les deux premiers terrains, en fond de parcelle, il est prévu un immeuble sur 2

niveaux de 15 logements à la location, pour personnes âgées et jeunes couples et au rez de chaussée, côté jeux de boules, nous voudrions installer une salle polyvalente qui pourrait servir pour le 3^{ème} âge et à d'autres usages, réunions, repas, rencontres.... ainsi qu'une aire de repos au lieu du mur prévu.

TRAVAUX à la MAIRIE L'architecte a terminé l'étude et des appels d'offres ont été faits. Les pièces seront doublées, les fenêtres seront changées, les volets neufs à lamelles seront installés et les plafonds refaits. A l'étage, nous aurons 2 grandes salles pour Valloire Loisirs et 2 bureaux. Cet étage sera desservi par un monte-charges qui ira jusque sous les combles.

Dans un second temps, les combles seront aménagés en salle d'archives, salle de poterie et salle associative avec de grands rangements.

La couverture de la toiture est à refaire suite aux intempéries (35.000 à 40.000 €) l'assurance prendra en charge ces travaux.

MAISON REVOL : Elle sera vide et nous pensions vendre ce bâtiment pour financer le centre village, mais nous avons une réflexion à ce sujet.

VOLS – CAMBRIOLAGES : La gendarmerie que nous avons rencontrée reconnaît une augmentation de la délinquance car les grandes villes se dotent de police et caméras, ce qui dissuade les malfaiteurs et les incite à venir dans des zones moins sécurisées. L'extinction n'aggrave pas les risques de vols. Dans chaque quartier, il serait bon d'avoir **un responsable voisin vigilant**.

PARC LOISIRS CHANDONZET : Nous avons des bénévoles qui se mobilisent afin de rendre cet espace agréable pour tous et sans lesquels ce projet n'aurait pas pu aboutir. Ce matin, ils font du nettoyage (rivière) et posent des rondins de bois pour les massifs.

Tous les volontaires peuvent se faire connaître en donnant leur adresse mail, et à chaque « corvée », ils seront conviés et pourront ainsi participer dans la bonne humeur aux travaux nécessaires que ne pourrait pas financer la commune. Les casse-croûtes conviviaux ponctuent ces journées de labeur.

Cet hiver, nous travaillerons à la réalisation d'un abri de 80 m² pour repas de quartier, buvette lors de manifestations et aussi à l'installation de toilettes. Depuis le début du projet, la commune n'a investi que 3.000 €.

Une association organisant des animations et manifestations pourrait être créée afin de récolter des fonds pour financer un parcours santé, un parcours bi-cross, etc...

Le long du canal, vous pourrez cheminer sur un sentier ombragé qui vous emmènera de la gare à St Sorlin ou Manthes et fera partie des sentiers de randonnées de la Com Com. Nous suivons également de près l'avenir de la voie ferrée ...

OBJECTIFS du QUARTIER CENTRE à mettre au point :

REPAS de QUARTIER : Il serait bon de penser à l'organiser l'an prochain

8 décembre : Comment coopérer avec les Parents d'élèves (illuminations aux fenêtres...)?

Pierre HALLER annonce en fin de réunion son intention de quitter son poste de référent du quartier centre, il faudra donc réunir les membres afin de **procéder à la nomination d'un nouveau référent**.

Après plus de deux heures de réunion, un apéritif est offert aux participants.